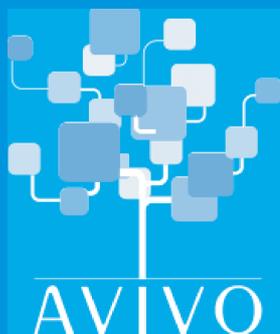


espace

Bulletin mensuel de l'AVIVO • Genève
N° 5 mai 2017 • 33^{ème} année



L'ASSOCIATION
DE DÉFENSE ET DE DÉTENTE
DE TOUS LES RETRAITÉS
ET FUTURS RETRAITÉS

Edito

SIGNEZ ET FAITES SIGNER LE RÉFÉRENDUM

L'ensemble des lois contenues dans la réforme 2020 sont liées juridiquement entre elles de telle sorte qu'aucune loi de la réforme Prévoyance 2020 ne peut entrer en vigueur sans l'acceptation de l'arrêté fédéral pour le relèvement de la TVA par le peuple et les cantons. Cet arrêté doit obligatoirement être soumis au vote du peuple et des cantons. La date de la votation a été fixée au 24 septembre 2017.

L'AVIVO a considéré que le risque est trop grand de ne laisser le peuple voter que sur la hausse de 0,6% de la TVA en faveur de l'AVS et pas sur les autres aspects du projet de réforme 2020 voté par les chambres fédérales. D'autant plus que la hausse ne sera que de 0,3% et ce depuis 2021 ! En effet 0,3% sont déjà prélevés actuellement pour l'AI et seront transférés de l'AI à l'AVS.

Si le peuple accepte cette hausse, ce sont les 54 lois votées dans le domaine de la réforme Prévoyance 2020 qui entreront en vigueur !

Dont notamment :

- L'augmentation de l'âge de référence pour le départ à la retraite des femmes à 65 ans, ce qui représente une économie sur le dos des femmes de 1,3 milliards alors que leurs retraites sont déjà de 37% inférieures à celles des hommes.

- Mise à contribution de l'AVS pour pallier aux carences du 2ème pilier à hauteur de 70 F par mois pour tous les futurs retraités pour « compenser » la perte de 386 F par mois due à la baisse du taux de conversion prévue dans cette réforme (rente moyenne).

- Mise à contribution de l'AVS pour pallier aux carences du 2ème pilier pour tous les futurs couples retraités : augmentation de 5%, soit 117,5 F par mois, de la rente pour « compenser » la baisse du taux de conversion du 2ème pilier de 614 F par mois (rente moyenne) !

- Les futurs retraités verront leurs cotisations AVS augmentées et les prestations de retraite fortement diminuées !

- Baisse du taux de conversion de 6,8% à 6%, soit une diminution de 12 % des rentes du 2ème pilier.

- Pour les retraités actuels ? Rien, si ce n'est la hausse de la TVA et une mise à contribution de l'AVS, utilisée comme roue de secours du 2ème pilier avec des conséquences financières désastreuses pour l'AVS.

Face à ces réalités désastreuses, et pour éviter un tel gâchis, l'AVIVO Suisse a pris la décision de soutenir le référendum pour que le peuple suisse puisse aussi se prononcer sur l'ensemble du projet 2020 et que les débats ne portent pas seulement sur la hausse de 0,6% de la TVA.

Jean Spielmann

**Vous trouverez encartée dans ce numéro la
feuille référendaire.**

Merci de la signer et de la faire signer !

**Puis de la glisser simplement dans un boîte aux lettres
le port est payé !**

VOTATIONS DU 21 MAI 2017

NON À LA HAUSSE DES TARIFS DES TPG

Le vendredi 23 septembre 2016, une majorité du Grand Conseil (54 oui contre 34 non) composée des partis PLR, PDC, UDC et Verts a voté une hausse des tarifs des TPG de 4% en moyenne. Les abonnements annuels augmentent même de 10%, de 400 à 440 francs pour les retraités, les rentiers AI et les jeunes, et de 500 à 550 francs pour les autres. La charge supplémentaire pour les usagers est de 8 millions de francs par an, alors que la subvention supplémentaire de l'Etat ne se monte qu'à 4 millions de francs.

2

PROPOSITIONS TARIFS TPG 2017		NOUVEAU	ACTUEL	
SAUT DE PUCE	tarif plein	2.20	2.-	+ 10 %
	tarif réduit * AVS AI	2.-	1.80	+ 11 %
BILLET Tout Genève 1 heure	tarif plein	3.20	3.-	+ 7 %
	tarif réduit * AVS AI	2.20	2.-	+ 10 %
CARTE JOURNALIÈRE Tout Genève	tarif plein	8.-	10.-	- 20 %
	tarif réduit * AVS AI	5.60	7.30	- 23 %
ABONNEMENT HEBDO Tout Genève transmissible		38	38	---
ABONNEMENT MENSUEL Tout Genève	adulte	75.-	70.-	+ 7 %
	junior** AVS AI	49.-	45.-	+ 9 %
ABONNEMENT MENSUEL Tout Genève transmissible		107.-	100.-	+ 7 %
ABONNEMENT ANNUEL Tout Genève	adulte	550.-	500.-	+ 10 %
	junior** AVS AI	440.-	400.-	+ 10 %
ABONNEMENT ANNUEL Tout Genève transmissible		990.-	900.-	+ 10 %
		*abonnement demi-tarif, 6 à 16 ans révolus ** junior (6 à 25 ans révolus)		

La volonté populaire est bafouée

Les Genevois ont dit deux fois oui à l'initiative 146 de l'AVIVO «Stop aux hausses de tarifs des transports publics» les 13 mars 2013 et 18 mai 2014, désavouant ainsi le Grand Conseil, qui avait voté d'une manière presque unanime contre. Ils ont démontré qu'ils étaient attachés à des tarifs abordables pour la population. Des

tarifs abordables augmentent l'attrait des transports publics, ce qui permet de lutter contre la pollution de l'air et du bruit dont les normes sont régulièrement dépassées à Genève. Cette proposition de hausse bafoue la volonté populaire. Dire non aujourd'hui, c'est contribuer à s'opposer à la prochaine augmentation prévue pour 2019 avec l'arrivée du RER Léman Express (CEVA).

(suite en page 3)

Informations

L'AVIVO VOUS INFORME

les bureaux seront fermés :

Ascension dès le mercredi 24 mai à 16h00 pour le service loisirs et 15h00 pour l'office social.

Réouverture: lundi 29 mai

Pentecôte lundi 5 juin



(suite de la page 2)

Les prestations des TPG ont été volontairement dégradées

Prenant prétexte d'une austérité inventée de toutes pièces, la majorité de droite du Grand Conseil a refusé de compenser la baisse des tarifs par une hausse équivalente de la subvention aux TPG, provoquant une réduction des prestations de près de 5%. Aucune campagne de promotion à grande échelle n'a été entreprise.

Une proposition de compromis du Parti Socialiste soutenue par Ensemble à Gauche et le MCG, **qui épargnait les jeunes, les retraités et les rentiers AI** tout en augmentant la subvention aux TPG de 9 millions de francs, **a été refusée.**



Si les Verts, qui avaient proposé initialement dans un projet de loi une hausse de la subvention annuelle aux TPG de 10 millions de francs, avaient voté ce compromis, aucun référendum n'aurait été lancé par les partisans du compromis.

De plus, si les tribunaux rejettent le recours interjeté contre le résultat de la votation du 25 septembre 2016, qui plafonnait la déduction fiscale annuelle pour les frais de transports à 840 francs par an, il serait possible avec cette nouvelle recette fiscale de 28 millions d'accroître les prestations sans dommage pour les usagers ainsi que d'assurer des engagements supplémentaires de personnel aux TPG.

Pour une mise en application rapide de la loi sur la mobilité

Le 5 juin 2016, le peuple genevois a adopté à près de 68% la nouvelle loi sur la mobilité, dont le catalogue de mesures vient d'être publié par le Conseil d'Etat. Elle prévoit en particulier une amélioration du réseau de bus afin de créer des lignes de bus rapides de la périphérie vers le centre en offrant aux voitures des solutions pour éviter le centre-ville.

Dans le centre-ville, la mobilité douce (aménagements cyclistes, rues piétonnes, zones 30) et les transports publics auront la priorité. Ces derniers, en étant plus rapides, pourraient transporter plus de passagers et rattraper ainsi les autres grandes villes de Suisse en ce qui concerne la vitesse commerciale des véhicules collectifs. Aujourd'hui, à Genève, cette vitesse est de 16 km/h, alors qu'elle est de 17 km/h à Zurich, de 19 km/h à Bâle et même de 20 km/h à Berne.

Gérald Crettenand

Autres mots d'ordre de l'AVIVO pour les votations du 21 mai : OUI

à l'initiative cantonale pour la valorisation et l'agrandissement de la Maison des Associations
OUI

à la loi fédérale sur l'énergie

3

Attention modification d'horaires pour l'été



Du lundi 3 juillet
au vendredi 25 août 2017

Les bureaux de l'AVIVO
(1er et 3ème étage)
sont ouverts
du lundi au vendredi
de 8h à 15h (non-stop)

espaces-mai 2017

IMPRESSUM :

Editrice responsable : Nathalie Schmitt Contact : AVIVO - 25, rue du Vieux-Billard - Case postale 155 - 1211Genève 8 / Tél. 022 329 14 28 - Fax. 022 320 10 27 / admin-journal@avivo.ch / www.avivo.ch / CCP: 12-3286-4 / Tirage10'000 exemplaires Impression Atar Roto Presse, Satigny.



UN AUTEUR : PETER STAMM

L' auteur

Peter Stamm est un écrivain suisse alémanique très connu outre Sarine et en Allemagne. Né en 1963, il habite à Winterthur, sa région natale, à laquelle il est très attaché.

Il a longtemps vécu à l'étranger, notamment en Scandinavie. Son but a toujours été de devenir écrivain, mais avant de concrétiser ce désir profond, il a décidé d'étudier plusieurs disciplines, de l'informatique à la théologie, en passant par la médecine et l'histoire de l'art.

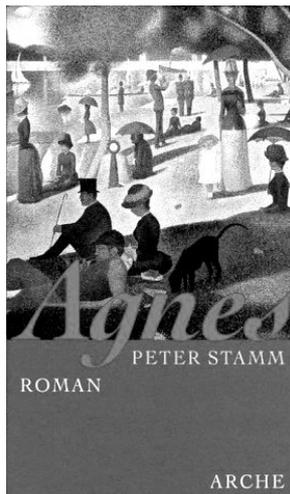
Dès qu'on ouvre un roman de Peter Stamm, on est un peu ensorcelé. Son style peut paraître simple, évident, dénué de passion, mais ses personnages accrochent immédiatement les lecteurs et les lectrices. Impossible de ne pas suivre pas à pas l'évolution de la jeune Agnès, ou de l'énigmatique Thomas.



Photo Stefania Samadelli

DES LIVRES : AGNÈS L' UN L'AUTRE

4



AGNÈS

Agnès, étudiante à l'Université de Chicago, rencontre un journaliste suisse, plus âgé qu'elle, qui fait aussi des recherches à la bibliothèque. Cette idylle continue par une installation commune : un soir, Agnès émet un vœu :

«Ecris une histoire sur moi, dit-elle alors, pour que je sache ce que tu penses de moi.»

- Je ne sais jamais d'avance ce qui va en sortir, dis-je, je n'en suis absolument pas maître. Nous pourrions tous deux être déçus.

Tout le risque est pour moi, dit Agnès, toi, tu n'as qu'à écrire.»

Oui, Agnès prend un grand risque, elle ne s'en rend pas compte. Qui va désormais décider de sa vie ? Mais la vie de son compagnon va également basculer, et il ne pourra éviter la rupture finale.

Christian Bourgeois éditeur (Traduit de l'allemand par Nicole Roethel)

L'UN L'AUTRE

Thomas et Astrid, avec leurs deux jeunes enfants, viennent de rentrer de vacances. C'est le début de l'automne, dernière soirée douce. Ils déballetent leurs bagages, les coquillages ramenés de la plage. Astrid monte se coucher.

Thomas ne la rejoint pas. Il s'en va, définitivement, en laissant sur la table du jardin son verre de vin entamé.

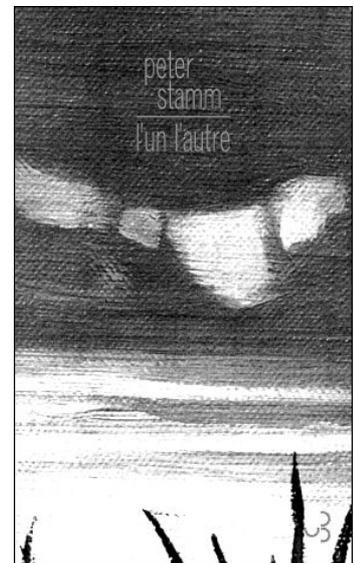
On suit Thomas pas à pas dans sa «disparition». Il vagabonde sur des chemins de traverse, dort dans des abris de fortune. Le temps s'arrête, il reste pour Astrid le Thomas qui est parti un soir d'été.

Pour Peter Stamm, le bonheur, c'est justement arrêter le temps, fixer un instant parfait.

Deux romans qui vous accrochent !

Annette Zimmermann

Christian Bourgeois éditeur (Traduit de l'allemand par Pierre Deshusses)





mobilité

Concepteur d'autonomie

D'autres modèles ultra-léger disponibles

GRANDE PROMOTION



Fr. 150.00
2 paniers



Fr. 175.00



Fr. 165.00

Fauteuil entrée de gamme
dès Fr. 500.00



Lit médicalisé
Grande largeur disponible



ACTION

Fr. 1'999.00
matelas inclus
hors livraison

Location possible



Scoter électrique
dès fr. 1'950.00
Equipement offert

Fauteuil relax-releveur

Nouveau revêtement - Lavable en machine
5 ans de garantie - Disponible en 2 moteurs - Divers coloris - Autres modèles à choix



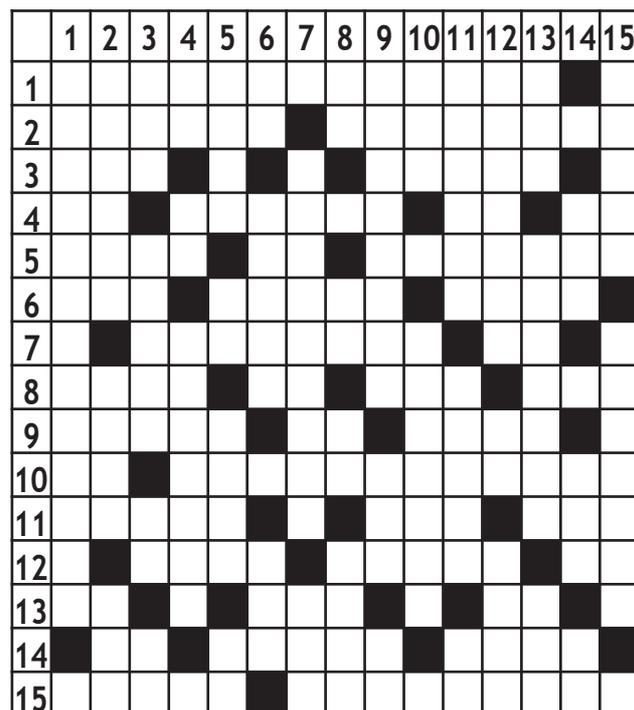
Visitez notre site www.mobilitehandicap.com

Evaluation : Ergothérapie à domicile par professionnel

52 rue de St-Jean - 1203 Genève - Bus 7-9-11 arrêt Délices - Tél. 022/344 42 55

Publicité

Mots croisés n° 300



6

HORIZONTALEMENT

1. *Reproche.* 2. *Chaume.* 3. *Dépérira.* 4. *Stupéfait. Mère des porcelets.* 5. *Ruisseau. Mouche. Une République européenne. Alternative.* 6. *Dévidoir. Pro. personnel. Inentamée.* 7. *Terme à la belote. Biol. : particule infectieuse protéique. Héros de Virgile.* 8. *Revigore. Tour.* 9. *Peinai. Dans. Chaviré. Adj. possessif.* 10. *S'arrête. Occitan. Dame Fitzgerald.* 11. *Article étranger. Fête annuel d'un événement.* 12. *Le vide ! Par. Internet.* 13. *Balles de service. Ville algérienne. Argon.* 14. *Préposition. Fam. : dernier. Mesure chinoise.* 15. *Usages. Piliers. Sonorisation.* 15. *Lys. Présidentielles ou législatives.*

Mots croisés solution du n° 299



VERTICALEMENT

1. *Regain.* 2. *Sous-produit du peignage du lin. Affl. de l'Oubangui. Zéro en tout.* 3. *Communauté des Etats indépendants créée en 1991 en URSS. Chef-lieu du Pas-de-Calais. Se jette dans la mer du Nord. Sélénium.* 4. *Il serpente dans la prairie. Clavicule. Bien-être.* 5. *Rivière de Bretagne. Amende. Greffe. Argon.* 6. *Pro. personnel. Sillon.* 7. *Aujourd'hui l'ONU.* 8. *Rabat-joie. Saison.* 9. *Négation. Lac pyrénéen. Curriculum vitae. Chanteur belge.* 10. *Préjudice moral ou physique. Dame Braun. Pro. personnel.* 11. *Shoot. Chevronné.* 12. *Habitation de certains peuples sibériens. En Corée du Sud. Elu.* 13. *Cor d'ivoire. De bonne ou de mauvaise qualité.* 14. *Issue de. Sûr. Déesse marine.* 15. *Soustrait. Roue de poulie. Pro. indéfini. Bijou. Il nous a précédé.*

Publicité



NOVASON
ACOUSTIQUE MÉDICALE

NovaSon Acoustique Médicale
42 rue de la Terrassière
1207 Genève - Eaux-Vives
Tél : 022 840 27 40



J'assure !

avec mes nouvelles aides auditives

THÉÂTRE À PRIX RÉDUITS

La Ville de Genève et l'AVIVO vous proposent, sur présentation de la carte de membre AVIVO, des places à Fr. 10.- dans les théâtres suivants :

Am Stram Gram	022 735 79 24
La Comédie	022 320 50 01
L'Espérance	022 700 79 25
Le Poche	022 310 37 59
Le Grütli	022 328 98 78
Théâtre de Carouge	022 343 43 43
Théâtre du Loup	022 301 31 00
Théâtre en Cavale	079 759 94 28
Saint-Gervais	022 908 20 20
Marionnettes	022 418 47 70

ATE ASSOCIATION TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT

Être et rester mobile

En mai 2017: Mardi 9 - Jeudi 18 - Mardi 23

Pour tout comprendre de la mobilité et des transports en commun avec les spécialistes des CFF, des TPG, de la Police et de L'ATE.

Le cours se déroule de 14:00 à 17:00

Vous êtes reçu à l'Hôtel Montbrillant pour une première partie théorique suivie d'un goûter et de la pratique, notamment devant les distributeurs de tickets à écran tactile de la gare CFF de Cornavin ainsi que ceux des TPG.

Vous recevrez toutes les informations utiles pour vous déplacer avec facilité et aussi un bon d'une valeur de 20 Frs offert par les CFF.

Le cours est gratuit pour tous les seniors !

Inscrivez-vous par téléphone au
022 734 70 44 à l'ATE Association
Transports et Environnement

Publicité

CONFORT SHOP
Chaussures

**Fermeture définitive
le 31 juillet 2017**

29, quai des Bergues Tél. 022 731 04 39
CH - 1201 Genève H. Weder

CINÉMA DES AÎNÉS

La Ville de Genève et l'AVIVO proposent à l'Auditorium Arditi - 022.320.78.78 (2, avenue du Mail, Place du Cirque):

CHEZ NOUS

France, 2017

Avec : Emilie Dequenne, André Dussollier, Catherine Jacob, Guillaume Gouix, Anne Marivin, Patrick Descamps

Pauline, infirmière à domicile, s'occupe seule de ses deux enfants et de son père. Dévouée et généreuse, tous ses patients l'aiment et comptent sur elle. Profitant de sa popularité, les dirigeants d'un parti extrémiste vont lui proposer d'être leur candidate aux municipales...

Lundi 15 mai à 14h30

Billets en vente sur place avant la séance
au prix spécial de 5 francs

TELLE MÈRE, TELLE FILLE

France, 2017

Avec : Juliette Binoche, Camille Cottin, Lambert Wilson, Stéfi Celma, Jean-Luc Bideau, Charlie Dupont

Inséparables, Avril et sa mère Mado ne peuvent pourtant pas être plus différentes. Avril, 30 ans, est mariée, salariée et organisée à l'inverse de sa mère, éternelle ado insouciante et délurée. Mais quand les deux femmes se retrouvent enceintes, en même temps et sous le même toit, le clash est inévitable...

Lundi 29 mai à 14h30

Billets en vente sur place avant la séance
au prix spécial de 5 francs

THÉS DANSANTS

**Le vendredi après-midi
de 13h45 à 16h45**

Prochaines dates :

5 mai, 19 mai, 26 mai et 9 juin

**Entrée payante pour les non-membres :
CHF 3.-**

salle au rez-de-chaussée, 25, Vieux-Billard

SPECTACLES EN MATINÉE/SOIRÉE**THÉÂTRE DE L'ESPÉRANCE**

8, rue de la Chapelle, 1207 Genève

VUE SUR LE GOLF**Samedi 13 mai à 14h30***Prix AVIVO 11.- frs au lieu de 14.- frs
dès réception du journal***Samedi 20 mai à 20h00***Prix AVIVO 19.- frs au lieu 25.- frs
dès réception du journal*

Pierre Chesnot est un des auteurs fétiches du Théâtre de l'Espérance. Nous vous avons déjà présenté nombre de ses pièces, notamment «Le lifting», «Un beau salaud», «Pension complète» ou encore «A vos souhaits». Et à chaque fois vous avez plébiscité ces spectacles. Aussi, c'est avec joie que nous vous proposons une de ses nouvelles comédies qui traite avec humour de vacances en famille.

Il nous reste encore des billets pour**COSI FAN TUTTE****Dimanche 14 mai à 15h00****CAPPELLA GENEVENSIS**

Salle Frank-Martin, 3, rue de la Vallée, 1204 Genève

**GEORG FRIEDRICH HAENDEL
JULES CESAR EN EGYPTE
(Opéra Multi-Arts)**Direction musicale
Claude-Xavier Hollenstein

Giulio Cesare est l'opéra seria le plus joué dans le monde. Il raconte l'amour de Jules César et de Cléopâtre, sur fond de guerre d'Égypte. Dans ce théâtre héroïque et amoureux, les mots s'envolent dans un tourbillon de vocalises.

Du panache, du burlesque, des grands sentiments, des personnages hauts en couleurs, des airs tous plus magiques les uns que les autres. Un grand moment de bonheur lyrique.

Samedi 13 mai à 19h30*Vente des billets 10.- frs + 1.- AVIVO
dès réception du journal***SPECTACLES EN MATINÉE****ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES
ARTISTES ROMANDS**P'tit Music'Hohl, Av. Louis Casai 54,
1216 Cointrin**PIERRE ALAIN (1ÈRE PARTIE)**

L'auteur compositeur aux nombreux disques d'or qu'on ne présente plus a écrit pour Marie Lafôret, Danièle Lycari, Alain Morisod, Arlette Zola et tant de vedettes souvent canadiennes. Ce jour, il présente un tour de chant humoristique et poétique renouvelé de mardi en mardi. Celui-ci révélera la fine fleur de son jardin secret, semé de souvenirs aux senteurs en peu folles.

**SOSTENE ET «LES BRAS CASSÉS»
(2ÈME PARTIE)**

D'une rencontre improbable à la vogue des grenouilles de Sézenove en 2007, Michèle et Nadège se trouvent une complicité dans la musique et la chanson. Leur histoire est partie pour le bonheur des spectateurs.

Sosten accompagnera au piano ou à l'accordéon la «Mère Miche» dans des chansons d'Aristide Bruant et autres singuliers personnages de l'époque des cabarets montmartrois, avant que la belle Nadège ne prenne son piano à bretelles pour nous interpréter des refrains réalistes autant que romantiques, hors mode, à vous faire tourner la tête.

Mardi 13 juin à 14h30*Vente des billets 20.- frs + 1.- AVIVO
dès réception du journal
délai de vente jusqu'au 9 juin***SPECTACLES EN MATINÉE/SOIRÉE****KLAPA SOLARIS**

Présentation film et chansons en compagnie des acteurs-musiciens d'un film suisse tourné en Croatie "PECHEUR DE REVES"

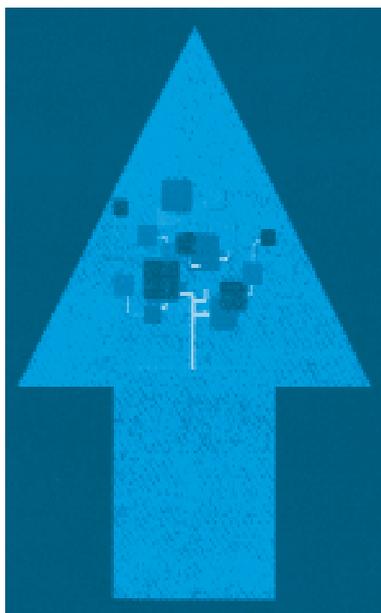
Samedi 13 mai à 19h30

Annexes Eglise de St-Julien - Rte de Meyrin

Lundi 15 mai à 19H30

Théâtre-Restaurant "Moulin à Poivre"

Réservations et informations au
079.191.45.75



GENÈVE
**PLUS SOCIALE
 PLUS SOLIDAIRE**

DÉFENDONS
 LES AÎNÉS
 LES LOCATAIRES
 LES SERVICES PUBLICS
 LE PROGRÈS SOCIAL



RÉFORME PRÉVOYANCE 2020

Un projet complexe et volumineux !

Nous nous attendions depuis les premières présentations du projet de réforme à recevoir des dossiers complexes et volumineux. A la fin des débats aux chambres fédérales, le projet final dépasse toutes les attentes ! De plus, le projet déjà inacceptable au départ a encore été considérablement aggravé.

Si ce paquet est accepté par le peuple en votation le 24 septembre prochain, la réforme se fera principalement au détriment de l'AVS qui est le principal pilier de nos assurances sociales, basé sur son universalité et la solidarité. Sauf la hausse de la TVA, les retraités actuels ne gagneront rien avec cette réforme 2020, bien au contraire !

Il fallait plus de 100 voix au parlement pour ce que ce projet de réforme soit accepté, il en a obtenu 101 ! Depuis, les forces politiques qui ont voté ce projet multiplient, avec l'aide complaisante des médias, les informations et les promesses les plus fantaisistes et fausses. Il se dit n'importe quoi sur ce projet de réforme 2020 !

Notre devoir d'information

Face à l'importance et aux conséquences désastreuses de cette réforme pour l'AVS, qui deviendrait de fait la roue de secours du 2ème pilier, l'AVIVO a décidé d'informer ses membres en publiant 8 pages supplémentaires dans chaque journal de l'AVIVO jusqu'en septembre, le 24 étant la date de la votation sur cet objet.

Nous reprendrons point par point les propositions contenues dans ce projet de réforme 2020 et leurs conséquences pratiques pour les retraités et futurs retraités, car ce sont les jeunes, futurs retraités, qui seront avec l'AVS les principales victimes de ce projet de réforme 2020.

Cette information est indispensable face à un projet complexe, mais d'une importance décisive pour la suite de la politique de prévoyance sociale, et notamment de l'AVS.

Pas compliqué par hasard !

Le projet réforme 2020 accepté en votation finale par les chambres n'est pas compliqué par hasard, mais il s'inscrit parfaitement dans une stratégie voulue et organisée ! Cette stratégie a fait l'objet d'un document commandé par l'OFAS sur les pistes de réflexion qui pourraient constituer une source d'inspiration pour une réforme d'envergure de l'AVS.

Une stratégie qui met en évidence la préférence donnée à des mesures relativement peu visibles et à des réformes introduites graduellement permettant aux acteurs politiques de réduire le niveau de couverture sociale en minimisant la visibilité de leurs réformes qui se feront au travers de modifications de formules complexes et obscures pour la plupart des citoyens.

Comme il n'est pas possible dans un système politique démocratique, de réduire les acquis sociaux de manière transparente, la seule solution disponible pour les gouvernements qui souhaitent diminuer le niveau de protection sociale consiste à «réformer furtivement».

Rapport de l'OCDE : Faisabilité politique des réformes

Ce rapport de l'OCDE s'intéresse avant tout à la question de la faisabilité politique des réformes. Est-il possible, vu la popularité des systèmes de retraite en place, de les réformer ? Quelles formes doivent prendre ces réformes et quels sont les facteurs auxquels les gouvernements doivent être particulièrement attentifs ?

L'un des auteurs pionniers de ce domaine est l'américain Paul Pierson qui insiste sur l'existence de différences substantielles en termes de faisabilité politique entre la phase d'expansion et celle de contraction des programmes sociaux.

Si la première a pu se faire sans trop d'obstacles, la seconde est plutôt caractérisée par des risques politiques importants. En effet, le processus de réduction des acquis sociaux, ou retranchement, a lieu dans un environnement dont « le moins d'Etat » a fondamentalement changé la donne. L'Etat-providence a créé ses propres bases de soutien politique, constituées par le cercle des bénéficiaires (actuels et potentiels) des programmes sociaux. Pour les retraites il s'agit des retraités actuels et des actifs qui s'approchent de l'âge de la retraite. Ces analyses portent sur les réformes des systèmes de retraite adoptées dans les pays de l'OCDE. Ils mettent l'accent sur différents mécanismes et stratégies politiques qu'on retrouve dans les réformes.

Réformer furtivement

Paul Pierson met en évidence la préférence donnée à des mesures relativement peu visibles et aux réformes introduites graduellement. Ainsi, il montre que les acteurs politiques souhaitant réduire le niveau de couverture sociale essaient de minimiser la visibilité de leurs réformes. Typiquement, les réformes se font à travers des modifications de formules complexes et obscures pour la plupart des citoyens. Par exemple, un gouvernement préférera une modification de la méthode d'indexation (peu visible) au relèvement de l'âge de la retraite (très visible) et qui doit être

introduite de manière graduelle. Pierson note que la plupart des réformes restrictives introduites avec succès ont pris la forme de réformes à long terme qui entrent en vigueur de manière graduelle et ne touchent donc ni les générations actuelles de retraités, ni celles qui s'approchent de l'âge de la retraite.

En somme, selon Pierson, il n'est pas possible, dans un système politique démocratique, de réduire les acquis sociaux de manière transparente. La seule solution disponible pour les gouvernements qui souhaitent diminuer le niveau de protection sociale consiste à «réformer furtivement» (*reform by stealth*).

Des mesures échelonnées

Ces analyses permettent de mieux comprendre la raison des mesures échelonnées dans le temps proposées dans les réformes Prévoyance vieillesse 2020. Augmentation progressive de l'âge de la retraite pour les femmes à partir du 1 janvier 2018 : l'âge de référence pour les femmes sera porté à 65 ans par paliers de trois mois sur une période de quatre ans, soit d'ici à 2021 !

Augmentation de l'AVS en deux temps : 0,3% transférés de l'AI vers l'AVS de suite, sans hausse pour le peuple, mais un simple transfert ! Et hausse des 0,3 % restants seulement en 2021 ! Et ce n'est pas tout ! Nous reviendrons dans nos infos sur les pratiques proposées pour réformer le plus furtivement possible !



**RÉFÉRENDUM
CONTRE LA RÉFORME
PRÉVOYANCE VIEILLESSE 2020**

LA CRISE INSOLUBLE DU 2ème PILIER (LPP)

Explosion des frais administratifs de la LPP

Avec des montants trop élevés et sans contrôle des frais d'administration, des plans de retraite privés sont imposés aux adhérents des caisses.

Les surcoûts liés à l'inefficacité de cette administration privée et sans contrôle constituent une menace pour la viabilité des caisses de retraites privées. Plusieurs pays ont adopté des réformes afin de rendre leurs dispositifs nationaux de retraite plus efficaces par rapport à leur coût. L'épargne retraite a été frappée, dans un premier temps, par la crise financière mondiale, mais maintenant les actifs



et les niveaux de solvabilité des fonds de pension se sont en grande partie rétablis.

Néanmoins, les prestations de pension privées sont actuellement sous forte tension du fait du climat de défiance envers le secteur financier et d'un contexte de taux d'intérêt durablement bas et même de taux négatifs !

Capitalisation ou répartition ?

C'est ainsi que l'enthousiasme a faibli pour les dispositifs privés par capitalisation, et certains pays ont ainsi aboli le système de capitalisation en raison de la sous-estimation des coûts financiers et des coûts administratifs énormes générés. Même en Allemagne, où l'épargne retraite individuelle privée est fortement encouragée et aidée, on s'interroge s'il est encore judicieux que la puissance publique soutienne les pensions privées.

L'argent public devrait plutôt servir à soutenir les systèmes publics par répartition.

D'autres pays aux systèmes publics moins développés, comme l'Irlande, ont également admis que l'épargne-retraite privée ne permettra pas d'assurer des taux de couverture importants ni des cotisations suffisantes pour assurer le paiement des rentes.

Dans le panorama des retraites 2015 de l'OCDE, l'idée a été avancée de faire passer progressivement les systèmes privés basés sur la

capitalisation dans les piliers publics, c'est-à-dire de passer d'un système de capitalisation à un système de répartition. Certains pays ont même mis tout simplement un terme au système du deuxième pilier!

C'est certainement dans la direction de l'intégration progressive du 2ème pilier dans le 1er pilier (l'AVS), avec la garantie des acquis pour ceux qui ont payé des cotisations, que se trouvera la solution.

Info AVIVO Réforme prévoyance 2020

Retrouver tous nos articles
sur le site internet
AVIVO. CH

SITUATION ÉCONOMIQUE DES ACTIFS ET DES RETRAITÉS

Un rapport sur la «situation économique des actifs et des retraités» est souvent considéré comme une référence pour l'OFAS et le Conseil fédéral. Ce rapport dit « rapport Wanner»^{a)} du nom de son auteur est souvent considéré comme une référence par l'OFAS.

Ce rapport a posé, dès sa publication, toute une série de problèmes que l'AVIVO a dénoncés dans des prises de positions et des communiqués de presse.

La représentativité de l'échantillon analysé dans ce rapport est plus que discutable. Il ne concerne que 4 cantons et demi, et seule la répartition socio-démographique a pu être comparée à celle de la Suisse entière, et non la répartition socio-économique.

Les publications de la presse sur ce sujet démontrent que l'objectif de faire passer les aînés pour des nantis a bien atteint son but. Ainsi on pouvait lire en référence sur ce rapport :

«Les retraités sont riches. Ils devront passer à la caisse. Ils sont à l'aise, parfois même millionnaires. Les retraités devront participer à l'effort de solidarité intergénérationnelle lors de la réforme de l'AVS.»

Une réalité bien différente

La réalité est hélas bien différente comme le montrent les statistiques de l'OCDE. Un document validé par les autorités suisses :

«Revenus et taux de pauvreté parmi les personnes âgées.» Ce taux est de plus de 25% en Suisse. Seuls trois pays présentent un taux de pauvreté plus grand : le Mexique, l'Australie et la Corée, alors que tous les autres pays sont nettement en dessous de la moyenne qui est de 12,4% dans les pays de l'OCDE et du G20. Par exemple, ces taux sont de 3,8% pour la France et 9,4% pour l'Allemagne (source OCDE - Panorama des pensions 2016 pour les pays de l'OCDE et du G20).

Si l'on prend en compte le coût du loyer dans les dépenses, les personnes de plus de 65 ans de notre pays ont le taux de pauvreté le plus élevé des pays de l'OCDE et du G20 !

La pauvreté des personnes âgées est hélas encore plus élevée que ne le démontrent les statistiques officielles.

Tous les retraités qui auraient besoin d'être aidés pour compléter leurs revenus ne sollicitent pas les aides dont ils pourraient bénéficier, telles que les prestations complémentaires par exemple, par peur de la stigmatisation ou par manque d'information sur leurs droits.

De plus, de nouvelles réductions dans l'offre de services publics comme les soins et services de santé, et notamment l'explosion du montant des cotisations des assurances maladies, affectent tout particulièrement les retraités.

Pas de baisse des rentes !

Dans une telle situation, l'AVIVO est clairement contre toute baisse des prestations de retraite, et demande des garanties pour les futures rentes, qu'il s'agisse de l'AVS ou des rentes LPP. L'AVIVO se bat au contraire pour une actualisation du pouvoir d'achat.

Les tableaux sur la pauvreté des personnes âgées démontrent aussi l'urgence d'adapter le coût du loyer dans le calcul des prestations complémentaires censées couvrir les besoins vitaux. Or, rien n'est prévu dans ce sens dans le projet de réforme Prévoyance 2020.

Au contraire, la baisse du taux de conversion va provoquer des baisses de 12% des rentes du 2ème pilier pour tous les futurs retraités, et les hausses de la TVA et des cotisations vont encore réduire leur pouvoir d'achat.

Pour respecter les principes constitutionnels, il est au contraire indispensable que le premier pilier AVS permette de couvrir les besoins vitaux de manière appropriée. Ce qui est loin d'être le cas actuellement avec des rentes s'échelonnant de 1'175 F à 2'350 F maximum, et ce qui le sera encore moins demain avec la baisse programmée des rentes du 2ème pilier.

L'AVIVO a toujours clairement exprimé sa

Priorité de base : pas de baisse des rentes !

pour toute réforme de notre système de retraite

^{a)} (Wanner, P. et al. (2008): *La situation économique des actifs et des retraités, aspects de la sécurité sociale, rapport de recherche n° 1/08, Berne.*

http://dx.doi.org/10.1787/pension_glance-2013-fr

RESPECTER LE MANDAT CONSTITUTIONNEL DE L'AVS

art. 112 al 2 lettre b :

«les rentes doivent couvrir les besoins vitaux de manière appropriée»

Le projet de réforme Prévoyance 2020 propose exactement le contraire ! L'AVS est utilisée comme roue de secours d'un 2ème pilier construit sur une hypothétique capitalisation, une capitalisation forcenée qui conduit le 2ème



pilier dans une crise profonde encore amplifiée par la situation créée par les banques et par les taux négatifs imposés aux assurances du 2ème pilier !

L'AVS au contraire démontre qu'elle est bien le pilier principal de notre politique sociale. Il est construit sur la solidarité intergénérationnelle, l'universalité des rentes et un financement par répartition, accompagné par une contribution de la Confédération.

L'AVIVO tient à préserver et à accentuer le rôle de référence acquis par l'AVS auprès de la population.

Evolution du coût des dépenses sociales

Si l'on examine l'évolution du coût des dépenses sociales en Suisse par rapport au produit intérieur brut (PIB), le coût de l'AVS est stable depuis 1980 (6 à 7 %).

Par contre, le coût de la LPP a doublé durant la même période !

Les projections faites par le Conseil fédéral et la droite politique sur l'explosion future des coûts de l'AVS sont fortement exagérées et ont été régulièrement démenties par les faits !

Il ne s'agit plus d'erreur dans les estimations, mais bien de manipulations pour tenter de justifier une politique antisociale. Ce qui n'est pas une nouveauté, les erreurs faites dans les projections alarmistes de ces 20 dernières années le démontrent clairement !

Le niveau des rentes AVS n'a pas évolué par rapport au PIB depuis 1980, avec un taux de remplacement d'environ 35% du salaire moyen.

Ces arguments sont confirmés par les projections de dépenses publiques de retraite pour 2010-2060 de l'OCDE.

Les dépenses passeraient selon ces projections de 6,8% en 2020 à 8,1% en 2030 et 8,8% en 2045. Comme le démontrent ces projections, même avec une hausse des coûts de 2%, la population suisse restera celle qui consacre les coûts les plus bas des 34 pays de l'OCDE : 11,2% en moyenne ! Et chez nos voisins directs 15,2% en France, 12,8% en Allemagne, 15,9% en Italie et 16,4% en Autriche !

L'alarmisme démographique fausse les débats, en prétendant que le rapport entre les personnes actives et les retraités ne cesse d'augmenter.

En fait, si l'on décompte les actifs et tous les non-actifs de notre société, le taux de charge total prévu pour 2050 sera encore inférieur à celui de 1900, soit 150 ans plus tard !

Préserver l'AVS

C'est aussi pour préserver l'AVS que l'AVIVO est contre le projet de réforme 2020 qui propose de conduire une réforme conjointe des 1er et 2ème pilier, car nous considérons que les valeurs de solidarité qui ont toujours été la caractéristique et le moteur du succès de l'AVS doivent être maintenues.

Nous sommes contre l'introduction de conditions personnelles d'individualisation et de flexibilisation dans l'AVS. Le moment est venu face aux projets contenus dans la réforme 2020 de défendre l'AVS et l'universalité des rentes. Ce qui est loin d'être le cas pour la LPP.

C'est aussi ce qui se passe pour l'obtention des prestations complémentaires et de l'aide sociale, qui sont explicitement accordées sous de multiples conditions personnelles.

Demain plusieurs AVS

Introduire l'individualisation et la flexibilisation des rentes dans l'AVS met en danger notre premier pilier. Cela conduit à des dérapages des principes solidaires de l'AVS au profit des rentes du 2ème pilier et induit une pérennisation des prestations complémentaires.

Avec les propositions contenues dans la réforme 2020, il y aura demain plusieurs AVS, celle de ceux qui ont pris leur retraite avant 2018, et celle des futurs retraités qui n'auront plus les mêmes rentes AVS, 70 F de plus, et une hausse de 5% de la rente de couple.

C'est le fonds AVS qui devra payer pour soi-disant «compenser» les pertes du 2ème pilier. 70 F pour une perte de 386 F par mois !

La hausse de la rente de couple sera de 5%, soit 123 F pris dans la caisse de l'AVS pour «compenser» une perte de 500 F par mois du 2ème pilier due à la baisse du taux de conversion.

Le taux de conversion va baisser de 6,8% à 6%, et ce n'est certainement pas la dernière baisse, vu la situation financière et les taux négatifs des capitaux à placer, ce qui rendra toujours plus difficile le versement des rentes et conduira à de nouvelles baisses des rentes.

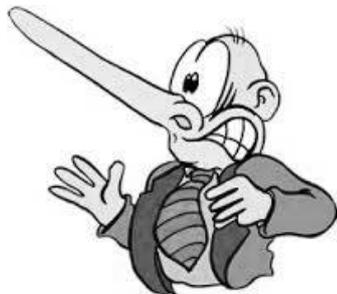
Vive la retraite



INFORMATIONS MENSONGÈRES !

Contrairement aux informations diffusées complaisamment dans la presse, il n'y aura pas de hausse générale des rentes de 70 F par mois !

Même dans les documents distribués par le parti socialiste, la vice-présidente du PS ose affirmer que «toutes les rentes AVS seront augmentées grâce à un supplément annuel de 840 F par an pour les personnes vivant seules et jusqu'à 2'712 F par année pour les couples mariés» : c'est tout simplement faux et mensonger puisque les fameux 70 F versés par mois, soit 840 F par an, sont soi-disant destinés à compenser la baisse du taux de conversion !



70 F pour compenser une perte de 386 F par mois !

La baisse du taux de conversion comprise dans la réforme 2020 fera baisser les rentes du 2ème pilier des futurs retraités de 386 F par mois pour un homme et de 217 F pour une femme (pour des rentes moyennes) ! 70 F pour "compenser" une baisse de 386 F de la rente mensuelle grâce au projet réforme 2020 !

De plus, cette affirmation est mensongère. Il est faux de dire que «toutes les rentes seront augmentées», alors qu'il ne s'agit que de celles des futurs retraités !

Et, cerise sur le gâteau, ces 70 F seront pris dans la caisse de l'AVS pour compenser les pertes du 2ème pilier dues à la diminution du taux de conversion votée avec le paquet Réforme 2020 !

Les rentes de couple des futurs retraités seront augmentées de 5%, soit de 123 F, eux aussi puisés dans le compte AVS. Et encore une fois pour compenser les pertes dues à la baisse du taux de conversion du 2ème pilier. Les baisses seront pour les couples de largement plus de 500 F, pour les rentes moyennes, et même de 960 F par mois pour des revenus de 60'000 F par an !

Rien pour les retraités, sauf la hausse de la TVA !

Contrairement à ce qui est souvent affirmé, les retraités actuels n'auront aucune amélioration. Ils seront juste bons à payer la hausse de la TVA. Les futurs retraités, eux, perdront plus de 300 F par mois sur leur rente et subiront une hausse de cotisation AVS et de la TVA en plus.

Si la réforme Prévoyance 2020 passe le cap du vote populaire le 24 septembre prochain, tout augmentera et les rentes des futurs retraités seront abaissées de plusieurs centaines de francs par mois. Quel gâchis !

Attention modification d'horaires pour l'été



**Du lundi 3 juillet
au vendredi 25 août 2017**

**Les bureaux de l'AVIVO
(1er et 3ème étage)
sont ouverts
du lundi au vendredi
de 8h à 15h (non-stop)**

**TOUCHE PAS À
MA RETRAITE!**



**RÉFÉRENDUM
CONTRE LA RÉFORME
PRÉVOYANCE VIEILLESSE 2020**

LE TAUX DE CONVERSION VA CONTINUER SA CHUTE

Par les temps qui courent, le taux de conversion va continuer de baisser à tel point que le Conseil national a voté par 120 voix contre 52 le principe de dépolitiser le taux de conversion, soit de laisser ceux qui savent, les banques et les assurances, régler le problème du taux de conversion qui ne serait ainsi plus traité par le parlement ni par le peuple !

Des mesures drastiques mises de coté

Mais ce n'est pas tout ! Le Conseil national a aussi voté d'autres mesures, chaque fois à de très larges majorités, des propositions qu'il a ensuite mises en suspens pour ne pas trop charger le bateau et risquer l'échec devant le peuple du projet Réforme 2020 !

Ces projets de loi et motions qui ont chaque fois obtenu de très larges majorités, seront de nouveau à l'ordre du jour des chambres fédérales, si par malheur le projet prévoyance 2020 passe le cap du vote populaire de septembre.

LES JEUDIS DE LA FAAG

Fondation pour la Formation
des Aînées et des Aînés de
Genève



Amphithéâtre de l'UOG Place des Grottes 3
Jeudi 4 mai 14h30 -16h30

**Comment mon corps se nourrit-il ?
Alimenter mon organisme avec suffisamment de bon carburant**

avec Dre Stéphanie Vergotte, médecin
nutritionniste, Hôpital de La Tour, Meyrin

Jeudi 18 mai 14h30 -16h30

**"Petite table, couvre-toi" : me nourrir
sainement et avec plaisir**

avec Pierre-Eugène Savary, nutritionniste
aux HUG et diététicien indépendant

Cité Seniors rue de Lausanne 62

Jeudi 1er juin 14h30 -16h30

(Atelier gratuit, mais inscription obligatoire,
pour participant ayant au moins participé à
un des 2 Jeudis de la FAAG précédents:

**En avançant dans ma vie, les recettes de
ma grand-mère sont-elles encore
adéquates ?**

Il s'agit notamment du projet de loi voté le 28 septembre 2016 par 106 voix contre 90 pour une augmentation de l'âge de la retraite à 67 ans, hommes et femmes. Des mesures financières automatiques et drastiques contre l'AVS ont été votées par 187 voix contre 9 !

L'AVS va bien, le 2ème pilier est en crise, mais c'est l'AVS qui sera contrôlée !

Ce sont les caisses du 2ème pilier qui posent problème, provoquent d'importantes baisses de rentes, voient leurs charges administratives exploser hors de tout contrôle, mais c'est l'AVS qui sera contrôlée !

Alors que la libéralisation de la caisse privée se poursuit ! Mieux encore, c'est l'AVS qui va payer les pots cassés ! Elle servira de roue de secours pour le 2ème pilier !

Les rentiers, eux, ne gagneront rien dans cette réforme. Toutes les mesures sont prévues pour voler au secours du 2ème pilier et les futurs retraités peuvent se faire bien des soucis si cette réforme passe le cap du vote populaire le 24 septembre prochain.

Info AVIVO Réforme prévoyance 2020

Le comité de rédaction du journal «espace» a souhaité rédiger ces pages supplémentaires sur la Réforme prévoyance 2020.

L'AVIVO informera régulièrement ses membres par la publication de 8 pages spéciales dans ses futurs journaux mensuels, ainsi consacrées à expliquer les mauvais coups préparés par le parlement fédéral contre l'AVS et les retraités avec le soutien honteux de tous les élus dits de gauche au parlement fédéral !

**VISITEZ NOTRE SITE
WWW.AVIVO.CH**

PÉTITION POR LE MAINTIEN DU CHALET DE FLORIMONT À GRYON DESTINÉ AUX SENIORS DE GENÈVE

La Commission des pétitions a étudié la pétition 1990 dans ses séances des 21 et 28 novembre et des 5 et 12 décembre 2016, ainsi que du 23 janvier et du 6 février 2017.

En commission, tous les groupes politiques sauf Ensemble à Gauche ont proposé au Grand Conseil de ne pas donner suite à cette pétition !

L'AVIVO représentée par Mme Annette Zimmermann et M. Jean Spielmann, ainsi que par Mme Lucienne Monnet, représentant les pétitionnaires, ont été auditionnés et ont demandé une nouvelle fois le maintien du chalet Florimont.

16

Il s'agit de la troisième pétition contre la fermeture de cette maison. Suite aux deux premières pétitions, il avait été possible de le conserver. En ce qui concerne les chiffres qui motivent sa fermeture, ils ne correspondent pas à la réalité. Le taux d'occupation n'est pas de 50%, mais de plus de 90%.

Rappelons par ailleurs que ce chalet a une histoire, qu'il a subi des transformations importantes et a été en partie reconstruit, notamment son aile nord pour plusieurs millions, ainsi que le côté sud pour 2,5 millions.

Ces investissements ont pu être faits grâce à des dons provenant de personnes âgées. Cette réalité doit être prise en compte. Les fondations qui ont fait ces dons sont toujours existantes.

Le coût de ce chalet est évidemment plus élevé qu'ailleurs, 180 F par jour, puisqu'un encadrement médical est prévu.

L'Hospice général prétend que ce n'est pas à lui de s'occuper des vacances du troisième âge ! En fait, ce chalet propose une plateforme médicale et favorise les liens sociaux, raisons pour lesquelles de nombreuses personnes viennent de préférence dans ce chalet et que pour cela il est important de le maintenir.

Mme Zimmermann ajoute que l'AVIVO a reçu de nombreuses lettres de personnes très inquiètes de la fermeture de ce chalet, qui représente pour elles la seule alternative pour partir en vacances.

Mme Monnet indique avoir été proche aidante pour son mari et que le seul endroit où elle a pu partir en vacances était le chalet Florimont, qui propose un encadrement permettant la prise en charge des personnes.

La PLATEFORME des associations d'aînés de Genève a été auditionnée par la commission et a précisé que plusieurs de leurs associations mem-

bres ont fait part de leurs vives inquiétudes quant à l'impact du gel des prestations du Chalet Florimont sur leur population de plus en plus fragilisée, impact lié notamment à l'isolement et au soutien des proches aidants.

Parmi ces associations se trouvent l'AVIVO, Alzheimer Genève, FGCAS, Pro Senectute Genève, APAF, etc.

En conclusion, par 10 voix contre 1 (celle d'Ensemble à Gauche qui a présenté un rapport de minorité pour le maintien de ce chalet), tous les groupes politiques ont estimé que la gestion d'un chalet de vacances n'est pas une mission première de l'Hospice général, ont recommandé de ne pas donner suite à cette pétition et proposé son dépôt pour information sur le bureau du Grand Conseil.

Le 7 avril, le Grand Conseil a renvoyé cette pétition à la séance du Grand Conseil du 11 mai 2017.

Affaire à suivre... sans beaucoup d'espoir vu les votes en commission !

Publicité

CHRISTIAN EGGS LABORATOIRE DENTAIRE

Réparation rapide 7/7j. et à domicile

Devis gratuit - Prix AVIVO

1 rue de l'Aubépine
(angle 69, rue de Carouge)
Tram 12

arrêt place des Augustins

Tél. 076 385 89 55

5 jours : du 7 au 11 juillet

CHORÉGIES D'ORANGE AVIGNON

AVEC L'AVIVO DÉCOUVREZ :

Chocolaterie artisanale

Dégustation de crus classés

Visite guidée centre historique d'Orange

Pont du Gard

Avignon - Palais des Papes

Moulin de Daudet

Carrières de Lumières

Baux-de-Provence



PRIX SPÉCIAL AVIVO COMPRENANT :

le transport en autocar 4* tout confort / l'hébergement à l'hôtel Best Western Paradou 3* à Avignon avec le petit déjeuner / les soupers à l'hôtel (*sauf souper libre à Orange le jour 2*) les repas de midi du jour 2 au jour 4 / les boissons : ¼ de vin + café aux repas de midi, et ¼ de vin aux soupers / les visites guidées : Orange (2h), Pont du Gard (1h30), Avignon (3h) / les entrées : Pont du Gard, Palais des Papes, Carrières de Lumières / le spectacle Rigoletto au Théâtre d'Orange (places 2^{ème} série face ou 1^{ère} série côté) / la dégustation de chocolats et de vins de Châteauneuf du Pape / les taxes de séjour hôtelières / un accompagnant AVIVO

Membre AVIVO	Frs	990.-
Non membre	Frs	1'090.-
Supplément single	Frs	245.-

Non compris : assurance annulation et assistance obligatoire / les repas de midi lors des trajets aller & retour / le souper du jour 2

4 jours : du 6 au 10 septembre

AU PAYS DES CHÂTEAUX DE LA LOIRE

C'est une terre à part, une région peuplée par d'élégants géants de pierre : la Touraine et ses châteaux de la Loire. Partout, leurs silhouettes élancées se détachent dans le paysage : en moins de 100 km, la Touraine concentre en effet quelques-uns des plus grands châteaux du Val de Loire.

AVEC L'AVIVO DÉCOUVREZ :

Tours (visite guidée)

Château de Chambord (Spectacle équestre dans l'enceinte des Ecuries du domaine avec cavaliers costumés et rapaces, évoquant des personnages et des événements marquants de l'histoire du château)

la maison des vins; dégustation commentée de crus du Val de Loire

Château de Chenonceau - Clos Lucé

Croisière promenade sur le Cher à bord d'une gabarre à fond plat, passant sous les arches du somptueux Château Renaissance de Chenonceau

Château d'Azay le Rideau

Château de Villandry et ses célèbres jardins

PRIX SPÉCIAL AVIVO COMPRENANT :

le transport en autocar 4* tout confort / l'hébergement à l'hôtel Le Garden 3* à Tours / la pension complète du repas de midi du jour 1 au repas de midi du jour 5 / les boissons : ¼ de vin + 1 café aux repas de midi, ¼ de vin aux soupers la visite guidée de Tours (2h) / les entrées : Château de Chambord (visite guidée 1h30), Château de Chenonceau (avec audio guides), le Clos Lucé, le Château d'Azay le Rideau (visite guidée 1h30), le Château et les jardins de Villandry (audio guides) / le spectacle équestre à Chambord (45 min) / la promenade en gabarre sur le Cher (50 min) / la dégustation de vins de Loire les taxes de séjour hôtelières / un accompagnant AVIVO

Membre AVIVO	Frs	990.-
Non membre	Frs	1'090.-
Supplément single	Frs	180.-

Non compris : assurance annulation et assistance obligatoire

9 jours : du 9 au 16 septembre

LES CAPITALES DE LA BALTIQUE

Helsinki - Tallinn
Riga - Vilnius - Stockholm

Vol Genève - Helsinki

Un circuit de la Finlande à la Suède en passant par l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie.

Vous traverserez le golfe de Finlande en ferry d'Helsinki à Tallinn.

Vous visiterez, entre autre, le quartier médiéval de Tallinn et la cathédrale du Dôme, le quartier Art Nouveau de Riga et assisterez à une représentation folklorique, Vilnius.

Vous arriverez à Stockholm en bateau depuis Riga après une nuit sur la mer Baltique. La navigation à travers les îlots de la baie et la vue sur la ville au petit matin sont un véritable enchantement !

Vol Stockholm - Genève

Membre AVIVO	Frs	2'060.-
Non membre	Frs	2'160.-
Supplément single	Frs	390.-

Non compris : Supplément cabine extérieure - catégorie A : 65.- / personne / les pourboires aux guides

Voyages 2017 en préparation...

Fêtes de fin d'année

30 décembre 2017 au 1er janvier 2018
Réveillon féérique au Royal Palace à Kirrwiller

30 décembre 2017 au 6 janvier 2018
Réveillon à Menton

Programmes complets
des voyages à consulter
sur notre site

WWW.AVIVO.CH

9 jours : du 22 au 30 septembre

BRETAGNE Séjour à Dinard

Dinard - Saint-Malo
Dol de Bretagne
Mont-Saint-Michel
Dinan - Cap Fréhel
Perros-Guirec - Paimpol



PRIX SPÉCIAL AVIVO COMPRENANT :

le transport en autocar 4* tout confort / les repas de midi aller et retour (avec boissons) / 7 nuits en hôtel 3* à Dinard / 1 nuit en hôtel 3* à Saumur / Les repas du souper du jour 1 au souper du jour 8 (menu 3 plats boissons comprises - ¼ de vin et café le midi, ¼ de vin le soir) / les visites, entrées et croisière mentionnées au programme / la visite du Cadre Noir de Saumur (Ecole Nationale d'Equitation) : découverte de son histoire, de ses missions et de son fonctionnement. Visite des installations (écuries, sellerie, grand manège) / les services d'un guide professionnel du jour 1 (accueil) au jour 7 / un accompagnant AVIVO.

Membre AVIVO	Frs	1'440.-
Non membre	Frs	1'540.-
Supplément single	Frs	240.-

Non compris : Assurance annulation et assistance obligatoire / les dépenses à caractère personnel

3 jours : du 6 novembre au 9 novembre

AIX-LES-BAINS DÉTENTE ET SPA À L'INSTITUT AQUALIOZ

En plein cœur de la Savoie, à Aix-les-Bains, ville d'eau réputée, votre hôtel vous accueille dans un cadre de verdure. Vous aimerez ses chambres spacieuses, dotées d'un balcon. Détente et spa à l'institut «Aqualioz», 1000m² dédiés au bien-être et au spa, intégrés à votre hôtel-club. Journée en pension complète à l'hôtel.

Accès libre et direct depuis les chambres à l'espace Aqua Détente, entièrement rénové. Piscine intérieure chauffée à 30° C avec buses hydromassantes, salon de relaxation, sauna et hammam, salle de sport équipée, tisanderie.

PRIX SPÉCIAL AVIVO COMPRENANT : Le transport en autocar 4* / La pension complète du repas de midi du jour 1 au repas de midi du jour 4 - vin compris à l'hôtel Villa Marlioz 3* / Le pot de bienvenue / Les soirées animées à l'hôtel / La cure de 10 soins ou (16 soins avec supplément) / L'accès aux cours collectifs d'aqua gym douce et gym tonique / Un accompagnant AVIVO

Vous sont offert gracieusement : L'accès à l'espace de remise en forme / L'accès à la piscine / chauffée à 30° avec buses hydromassantes / L'accès au sauna / L'accès au hammam / L'accès à la salle de fitness / L'accès à la salle de relaxation / Les séances d'aquagym ou de Gym tonique (pendant les séances, le bassin est exclusivement réservé aux participants du cours) / Peignoirs et serviettes de bain fournis, caleçons de bains interdits, bonnet et sandales vivement conseillés.

19

Membre AVIVO

Frs 690.-

Supplément single Frs 70.-

Non membre

Frs 790.-

Supplément cure 16 soins Frs 390.-

(détails des prestations au 022 329 14 28)

La cure de 10 soins (incluse dans le prix) comprend :

Douche à jet - 1 modelage du corps / Douche verticale - 2 applications d'algues / Douche sous affusion - 1 matelas hydrojet / Bain de détente - 1 massothérapie / Thermothérapie - 1 douche à jets / Application d'algues - 3 bains détente / Pressothérapie - 2 bassins d'hydromassage / Bassin d'hydromassage & chromothérapie / Spa jet / 1 soin visage fondamental / Massothérapie / 1 réflexion plantaire / 1 modelage du dos / 1 modelage visage / 1 modelage crânien

14 jours : du 19 novembre au 2 décembre

LE BHOUTAN

Balades au pays du bonheur

Avec l'AVIVO, découvrez les principales vallées du Bhoutan (Paro, Thimphu, Bumthang et Puna-kha), partez en randonnées (facultatives) dont celle à la fameuse "Tanière du Tigre", visitez les sites culturels majeurs du pays, immergez-vous dans la vie rurale du pays en passant dans des villages traditionnels, assistez à un festival de danses sacrées bouddhiques, survolez le ciel de l'Himalaya avec ses vues époustouflantes sur les sommets, découvrez toute la finesse et la richesse de l'artisanat local. Et bien d'autres choses encore !

CIRCUIT COMPRENANT :

Les vols internationaux au départ de Genève, les vols internes, les hôtels locaux de charme (3 à 4*), un guide culturel francophone de très bon niveau, tous les déplacements et transferts, toutes les excursions, la pension complète, un dossier de voyage complet (carte, guide, roman), les visas pour l'Inde et le Bhoutan, un accompagnateur AVIVO, une séance de présentation du voyage. Seuls les boissons, pourboires et assurance annulation et assistance obligatoire ne sont pas compris.

DEMANDEZ LE PROGRAMME AU 022 329 14 28

Mardi 9 mai

LE POULET AU PANIER LES CHEMINS DE FER DU KAESERBERG

Programme :

Arrivée à Romont / café libre et temps libre pour découvrir à votre guise cette ville historique du X^{ème} siècle.

Romont / repas de midi

Votre menu hors boissons (café inclus)

Salade mêlée
Poulet au Panier (spécialité)
Frites
Dessert du jour
1 café

15h00 Granges-Paccot / visite guidée des Chemins de Fer du Kaeserberg
Arrivée à la gare Cornavin en fin d'après-midi.

PRIX SPECIAL AVIVO

Membres	120	francs
Non-membres	130	francs

Jeudi 18 mai

JURAPARC MONT D'ORZEIRES

Programme :

Col du Marchairuz / Sentier / visite libre de l'Espace Horloger de la Vallée de Joux / Le Mont-d'Orzeires (repas de midi)

Votre menu avec boissons

Salade mixte
Emincé de bison
Röstis du Mt d'Orzeires
Légumes du jour
Coupe glacée aux myrtilles chaudes
2,5 dl d'eau minérale et 1 café

Après le repas, visite libre du Juraparc (parc animalier, loups, ours, bisons, cerfs, etc.)

PRIX SPECIAL AVIVO

Membres	110	francs
Non-membres	120	francs

Dimanche 14 mai

FÊTE DES MÈRES CROISIÈRE SUR LE LAC DE VOUGLANS

Programme :

Départ de Genève pour le Col de la Faucille avec arrêt café (1 boisson chaude à choix et 1 croissant par personne).

10h30 arrivée à Clairvaux les Lacs : visite libre du Musée des Maquettes à Courir et Nourrir le Monde.

12h15 déjeuner-croisière - avec boissons - sur le Lac de Vouglans.

Votre menu avec boissons

Terrine Franc-Comtoise et salade verte
Suprême de volaille,
sauce aux morilles et Vin Jaune
Assiette de fromages Comtois
Charlottine aux fruits rouges
Kir, vin à volonté, café et eau en carafe

PRIX SPECIAL AVIVO

Membres	99	francs
Non-membres	109	francs

Mardi 30 mai

BALADE GOURMANDE SUR LES BALCONS DE CHARTREUSE

Programme :

Dégustation des vins de Savoie - Chapareillan
repas de midi

Votre menu avec boissons

Salade gourmande de St Marcelin rôti et noix de la vallée du Grésivaudan
Sauté de veau printanier et ses petits légumes tournés
Fromage blanc fermier de la vallée des Entremonts
(ou) assiette de fromages de montagne
Soufflé Grand-Marnier et son coulis de fruits
¼ de vin de Savoie par personne et 1 café
Digestif du Patron

PRIX SPECIAL AVIVO

Membres	102	francs
Non-membres	112	francs

Mardi 6 juin

CHEF D'OEUVRE MANIGODIN

Programme :

Arrêt à Manigod pour découvrir une curiosité locale : le magnifique orgue à tuyaux créé en 1995 (visite guidée).

La Croix-Fry / repas de midi avec boissons

Votre menu

Apéritif de bienvenue

Terrine campagnarde sur pomme de terre en robe des champs, jeunes pousses et tapenade de cornichons au balsamique
Jambon à l'os, sauce moutarde et lard, polenta crémeuse

Sélection de fromages des Aravis & d'ailleurs, ou fromage blanc

Profiteroles glacées à la vanille arrosées de chocolat chaud

¼ de vin rouge, eau en carafe et café

Ensuite, place à la danse avec Christophe Pessey et son accordéon.

Ambiance assurée !

Reprise de votre autocar pour retour direct à Genève.

Arrivée à la gare Cornavin en fin d'après-midi.

PRIX SPECIAL AVIVO

Membres	110	francs
Non-membres	120	francs

Mardi 4 juillet

LE MARCHÉ D'AOSTE

La ville d'Aoste est réputée pour son grand marché tous les mardis de 7h00 à 16h00

Départ de Genève pour Courmayeur / arrêt café libre. Puis continuation vers Aoste / Temps libre sur le marché

Repas de midi libre

En fin d'après-midi retour direct à Genève

Arrivée à la Gare Cornavin en début de soirée

PRIX SPECIAL AVIVO 48.-

Samedi 17 juin

LE MARCHÉ DE TURIN

Temps libre sur son vaste marché qui, depuis 150 ans, offre aux visiteurs une grande variété de chaussures, vêtements, jouets, etc.

Venez découvrir l'ambiance du plus grand marché ouvert d'Europe !

Vous pourrez aussi vous promener et faire du shopping sous les arcades de cette ville magnifique.

Repas de midi libre

En fin d'après-midi reprise de votre autocar pour retour direct à Genève. Arrivée à la Gare Cornavin en début de soirée

PRIX SPECIAL AVIVO 59.-



Jeudi 22 juin CROISIÈRE GOURMANDE à bord du bateau Belle Epoque «Savoie»

Rénové en 2006, le «Savoie» est l'un des fleurons de la flotte Belle Epoque du Léman. Embarquez pour une croisière gourmande et dégustez un délicieux menu au fil des paysages du Léman.

12h rendez-vous à Genève
au Jardin Anglais

12h25 départ via Hermance, Versoix
et retour au Jardin Anglais à 14h10

Menu 3 plats
élaboré par le Chef Philippe Chevrier
(hors boissons)

Le détail du menu sera communiqué
ultérieurement ...

PRIX (hors boissons) : CHF 98.-
avec 1/2 tarif CFF : CHF 84.-

Inscription au secrétariat de l'AVIVO
022 329 14 28

Mardi 20 juin

BALADE DANS L'OBERLAND BERNOIS



Programme :

En début de matinée, départ de Genève en direction du Canton de Vaud
Lausanne - Bulle / arrêt café croissant libre

Reprise de votre autocar en direction du Jaunpass - Simmental - Spiez

Aeschiried ob Spiez / repas de midi au restaurant Panorama

Votre menu hors boissons

Salade mêlée
Steack de porc
Gratin & légumes
Coupe Maison
(salade de fruits, glace & crème)

Après le repas, temps libre pour une petite balade digestive et pour admirer le panorama.

Dans l'après-midi, retour par Spiez - Berne - Lausanne - Genève

Arrivée à la Gare Cornavin en fin de journée.

PRIX SPECIAL AVIVO

Membres	99	francs
Non-membres	109	francs

Jeudi 6 juillet

ROCHES-DE-MORON Maison de la Tête de Moine

Programme :

En début de matinée, départ de Genève en direction du Canton de Vaud
Lausanne - restoroute de Bavois / arrêt café croissant libre

Reprise de votre autocar pour Bellelay / visite de la Maison de la Tête de Moine

Vivez les 800 ans d'histoire de la Tête de Moine AOP, découvrez la fromagerie historique ainsi que ses secrets de fabrication.

Les Planchettes, repas de midi au restaurant Les Roches de Moron

Un restaurant très prisé des promeneurs. De ce lieu, un chemin le long des Roches offre un paysage digne des fjords de Norvège, les paquebots en moins !

Votre menu hors boissons

Saucisson Neuchâtelois garni de poireaux
Jambon à l'os avec frites
Les Trois Fromages
Le célèbre Cygne du Doubs

Après le repas, départ pour Neuchâtel, temps libre.

Arrivée à la Gare Cornavin en fin d'après-midi.

PRIX SPECIAL AVIVO

Membres	102	francs
Non-membres	112	francs

Courses 2017

Mercredi 13 septembre

Concert Carol Rich à Plan Francey

Samedi 30 septembre

Désalpe à Semsales

Samedi 14 octobre

Fête de la Châtaigne à Fully

Samedi 11 novembre

Marché de la Saint-Martin à Porrentruy

Lundi 28 novembre

Foire aux Oignons à Berne

Mardi 5 décembre

Foire de la Saint-André à Annecy



Dimanche 23 juillet

LA VIE PARISIENNE D'OFFENBACH Au festival d'Opérette d'Aix-les-Bains



Opéra-Bouffe en 5 actes
de Jacques Offenbach.

Livret d'Henri Meilhac et Ludovic Halévy,
créé au théâtre du Palais-Royal le 31 octobre
1866

Venez (re)découvrir tous les personnages hauts
en couleur et les airs mythiques qui ont fait le
succès du plus fameux Opéra-Bouffe du Second
Empire.

On entre, on sort, les portes claquent, tout n'est
que mouvement, rythme, gaieté roborative ...

Du champagne, de la folie, du glamour à la
française ...

C'est tout Offenbach ...

En un mot, c'est la Vie La Vie Parisienne, bien
sûr !

En début d'après-midi, départ de Genève pour
Aix-les-Bains Théâtre du Casino Grand-Cercle

Représentation à 15h00

Retour à Genève / Gare Cornavin en fin
d'après-midi

PRIX SPECIAL AVIVO

1ère série	81	francs
2ème série	70	francs

Vendredi 1er septembre

AVENCHES TATTOO

Départ de Genève en milieu d'après-midi pour
les Arènes d'Avenches.

17h30 début du spectacle - durée 2 heures

L'unique Military Tattoo de Suisse Romande !

*Ce festival international de musique s'est au-
jourd'hui affirmé comme le 2^{ème} plus important
événement du genre en Suisse. Il est le seul qui
se déroule en Suisse romande. Les formations
invitées, toutes de haut niveau musical et cho-
régraphique, présentent des shows specta-
culaires qui font vibrer les arènes et suscitent
l'enthousiasme du public.*

Après le spectacle, retour direct à Genève.
Arrivée à la Gare Cornavin vers 21h00

PRIX SPECIAL AVIVO

Membres	90	francs
Non-membres	100	francs

Mardi 19 septembre

LES FLORALIES DE BOURG-EN-BRESSE

«Éclats d'Eau» Une manifestation hors du
commun. Féeries des décors, ambiance se-
reine et parfumée...

Les Florales 2017 vous enchanteront et vous
feront voyager dans un univers de rêve !

Départ de Genève pour Bourg-en-Bresse
*Depuis leur création, il y a plus de 30 ans, les
Florales de Bourg-en-Bresse ont pris une
envergure considérable. Unique en Rhône-
Alpes, cette exposition horticole et florale est
devenue l'une des plus importantes de France,
attendue par des dizaines de milliers de
visiteurs. 30 villes, associations, écoles et
professionnels exprimeront, sur 10 000 m², leur
créativité et leur passion pour l'art paysager et
floral.*

De quoi faire rêver !

Retour direct à Genève. Arrivée à la Gare
Cornavin en fin d'après-midi

PRIX SPECIAL AVIVO

Membres	58	francs
Non-membres	68	francs



ASSEMBLÉE GENERALE DE L'AVIVO



Jean Spielmann - Président
 Marianne Ricci - Office social
 Catherine Davat - Loisirs et voyages
 A. Zimmermann - Vice-présidente

Dans son rapport, **Jean Spielmann**, notre président, décrit en détails les aspects inquiétants du projet de réforme Prévoyance 2020. Nous voterons en septembre sur l'augmentation de 0,6% de la TVA. Si cette modification constitutionnelle est adoptée, toute une série de 54 lois - inquiétantes - sera automatiquement validée. L'AVIVO soutient le référendum qui a été lancé. Des explications détaillées sur ce projet ficelé font l'objet de 8 pages spéciales dès ce numéro du journal de l'AVIVO.

Sont en cause l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, de futures baisses de rentes, la diminution du taux de conversion des rentes du 2ème pilier. Les 70 F d'augmentation des rentes - seulement pour les futurs retraités ! - ne compenseront de loin pas les diminutions des rentes programmées du 2ème pilier et la hausse de la TVA. L'AVS, basée sur la solidarité et un financement par répartition doit couvrir les besoins vitaux. Elle ne doit pas devenir la roue de secours du 2ème pilier.

L'AVIVO s'oppose à l'augmentation des tarifs des TPG. Elle ne se justifierait que dans le cas d'une nette amélioration des prestations (voir article dans ce journal). Quant au Chalet Florimont, les discussions en commission ont montré l'absence de soutien de la quasi-totalité des députés pour le maintien de cette offre si chère aux personnes âgées. Prochaine décision au Grand Conseil (un article aussi dans ce numéro).

Les rapports d'activités ont ensuite été présentés par les responsables des services. Marianne Ricci pour l'Office social, Catherine Davat pour les loisirs et voyages, Philippe Crottaz pour les finances. Le rapport sur l'administration de Nathalie Schmitt (en convalescence) a été lu par Annette Zimmermann.



Elections

Outre le renouvellement du mandat de 5 membres actuels du comité, l'assemblée a élu à l'unanimité deux nouveaux : **Jean-Luc Widler**, très engagé dans plusieurs associations genevoises et suisses actives dans la défense des handicapés, et **Roger Deneys**, député PS au Grand Conseil, dont la mère, Heidi Deneys, a été dans le passé très active dans les rangs de l'AVIVO, à Neuchâtel et au niveau national.

Questions

De nombreux autres sujets ont été évoqués par les participants à cette assemblée : assurance maladie publique, primes d'assurance liées aux revenus, énergie et sécurité du nucléaire, accessibilité dans les transports publics, subventions de la Ville de Genève, et de l'Etat (rien !), etc.

L'AVIVO a encore du pain sur la planche !

JFR

JAB - CH - 1211 Genève 8
 PP / Journal



AVIS À TOUS NOS MEMBRES

Office social : resp. Marianne Ricci Tél. 022 329 13 60
 infosociale@avivo.ch
 Administration, Journal : resp. Nathalie Schmitt Tél. 022 329 14 28
 Loisirs : resp. Catherine Davat Tél. 022 329 14 28
 admin-journal@avivo.ch
 www.avivo.ch
 25, Vieux-Billard / Tram 15 arrêt Cirque / Bus 1 : arrêt Cirque / Bus 2, 19
 arrêts Cirque ou Bains / Bus 32 : arrêt Village-Suisse